

EVALUATION DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES CIRCUITS COURTS SUR LES TERRITOIRES

Résultats de la recherche-action SALT



Réalisée par la Fédération Régionale des Civam Bretagne dans le cadre de la recherche-action SALT - 2014 et cofinancée par :



Quels impacts socio-économiques des circuits courts à l'échelle des territoires

Sommaire

- 1- Présentation de l'approche
- 2- Eléments méthodologiques
- 3- Comparaison 2009-2013 sur Rennes métropole
- 4- Pour aller plus loin

A une échelle nationale, il va sans dire que les circuits courts de commercialisation prennent une ampleur de plus en plus importante au fil des années. Une modification du code des marchés publics en 2011 permet d'augmenter l'accessibilité des produits locaux au marché. En effet, selon ces nouveaux amendements, un droit de préférence peut être accordé, lors de la passation d'un marché, à un approvisionnement en direct d'artisans, de producteurs agricoles ou encore de sociétés coopératives. Les circuits courts ont par ailleurs été plus récemment intégrés comme priorités dans le cadre de la promotion des systèmes alimentaires territorialisés, reconnus et définis en juillet 2014 par l'Association des Régions de France (Cf. encart en bas de page).

La Bretagne voit ses agriculteurs intégrer progressivement ces démarches même s'il y a encore deux fois moins de producteurs en circuits courts qu'en proportion de la moyenne nationale. La connaissance de ces modes de commercialisation s'est améliorée grâce à des observations réalisées ces dix dernières années. A titre d'exemple, le recensement des initiatives collectives en circuits courts (paniers et AMAP, restauration collective, points de vente collectifs) réalisé par la FR CIVAM Bretagne, à l'échelle régionale, en 2013, a permis de dénombrer pas

Glossaire

Circuit court territorialisé (CC): Circuit de commercialisation qui comporte au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Dans le cadre du projet SALT, y sont ajoutées des notions de proximité géographique (80km au plus) et de proximité économique, institutionnelle.

Système Alimentaire Territorialisé (SALT): Correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter.

Impact territorial: Ensemble des effets positifs ou négatifs produits par la mise en marché de produits sur un territoire.

moins de 166 dispositifs de commercialisation, soit une croissance globale de 873% depuis 2005.

Témoin de ces évolutions, Rennes métropole ne semble pas faire exception à ces tendances et développe, depuis plusieurs années déjà, des projets et plans d'actions en faveur du maintien d'une agriculture locale et d'une autonomie alimentaire relative. Ces priorités se sont vues formulées dans le Programme Local de l'Agriculture, signé en 2008. Il a notamment pour vocation de réintroduire l'agriculture au cœur des problématiques du territoire périurbain rennais et de favoriser la cohabitation ainsi que la complémentarité entre la ville et la campagne.

Face à l'ensemble de ces évolutions est apparue une réelle demande pour mieux connaître les impacts des circuits courts sur les territoires, ce qui a motivé la révision de la méthode SALT présentée dans ce document.

DÉCLARATION DE RENNES DU 4 JUILLET 2014

A l'occasion du colloque sur les Systèmes Alimentaires Territorialisés, conduit en juillet 2014, à Rennes, l'Association des Régions de France a officialisé sa volonté de promouvoir les systèmes alimentaires territorialisés (SAT). Leur reconnaissance ainsi que leurs rôles ont pu être définis notamment dans le prolongement de la Déclaration de l'Organisation des Régions Unies en faveur des SAT, en 2012. L'ensemble de la déclaration de Rennes est disponible en téléchargement sur <http://www.arf.asso.fr/wp-content/uploads/2014/07/de%CC%81claration-finale.pdf>

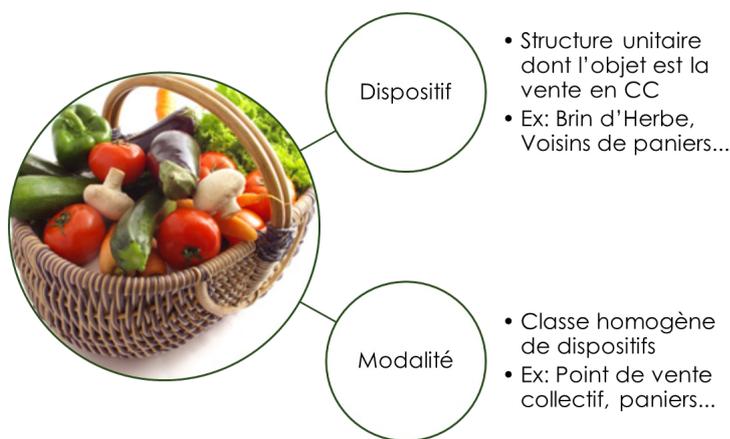
La recherche action Systèmes Alimentaires Territorialisés (SALT) a pour objectif principal d'améliorer les connaissances sur les circuits courts alimentaires. Il s'agit aussi de mettre au point des outils au service du développement de stratégies alimentaires locales. Coordonnée par la FR CIVAM Bretagne, cette démarche rassemble des chercheurs, au premier rang desquels, AGROCAMPUS OUEST, mais aussi des collectivités, comme Rennes métropole, ou encore des organismes de développement agricole et rural.

Les travaux issus de la concertation de ces acteurs ont pu donner lieu à la formulation d'une méthode, en 2009, au service de l'évaluation des impacts socio-économiques des circuits courts sur les territoires. En complémentarité, AGROCAMPUS OUEST a mené un exercice prospectif visant à proposer des scénarios afin d'évaluer le potentiel d'autonomie alimentaire de Rennes métropole, en 2011.

La méthode SALT s'intéresse plus particulièrement aux modalités de commercialisation en circuits-courts, considérant de ce fait les interactions entre les acteurs impliqués au niveau des lieux de commercialisation, qui signent l'appartenance territoriale. Il s'agit alors, par cette approche systémique, d'évaluer les créations de richesses économiques et sociales générées par la

commercialisation en circuits courts, au niveau des producteurs, mais aussi des consommateurs, intermédiaires, et plus largement, du territoire. Cette prise en considération globale pourra notamment être mise à profit pour l'élaboration de stratégies locales concertées.

Dispositifs et modalités en circuits courts



En 2009, une première méthode SALT avait été proposée et testée sur Rennes métropole (*Source: SALT, 2010*). Depuis lors, l'offre en circuit court semble s'être renforcée, tout comme la demande. Les connaissances sur ces thématiques se sont accrues. Il est alors apparu un réel besoin de consolider la méthode initiée. Une révision a été réalisée en 2014, permettant de mettre en évidence des dynamiques d'évolution des circuits courts.

Schéma simplifié des différentes modalités en circuits courts

MODALITÉS

VENTE DIRECTE

VENTE À UN INTERMÉDIAIRE

Vente à la ferme

Vente collective

Paniers et AMAP

Marchés de plein vent

En tournée ou à domicile

Vente par correspondance

Salons et foires

Comerçants détaillants

Restauration collective ou commerciale

E-commerce

Artisans transformateurs

GMS

L'étude des impacts des circuits courts à l'échelle des modalités de commercialisation permet de considérer une grande diversité de paramètres et d'acteurs. Il s'agit dès lors de mettre en place des variables d'estimation des impacts répondant aux enjeux et attentes formulées.

Exemples d'impacts des circuits courts sur un territoire

Le schéma ci-contre propose quelques-uns des impacts socio-économiques potentiels des circuits courts qui peuvent être étudiés à l'échelle des dispositifs, à l'aide de variables d'évaluation accessibles.

Source: Méthode SALT, 2014



Afin de comprendre l'ancrage des circuits courts sur un territoire ainsi que leur articulation au sein de la matrice globale, il s'agit d'acquérir, préalablement à l'évaluation des impacts, une connaissance des acteurs mais aussi des ressources et réalités territoriales. De cette manière, la dynamique des circuits courts en jeu peut être comprise au regard des actions et politiques entreprises en faveur du développement local.

La mise en perspective des évolutions du contexte et des dynamiques des circuits courts peut constituer des points d'appui pour l'avancée de scénarii quant aux devenirs de ces modes de commercialisation. A termes, cela permettrait d'évaluer le potentiel de développement des circuits courts sur un territoire donné. Le schéma suivant reprend les principales étapes du diagnostic SALT.

Les grandes étapes du diagnostic SALT



DIAGNOSTIC ALIMENTAIRE

- Réalités démographiques
- Organisation spatiale et institutionnelle
- Système agro-alimentaire



RECENSEMENT DES DISPOSITIFS EN CC

- Identification des modalités en CC
- Dénombrement des dispositifs par modalité



RÉALISATION DE L'ÉTAT DES LIEUX

- Identification de variables d'évaluation des impacts
- Estimation des impacts socio-économiques des CC



VALORISATION DE L'ÉTUDE

- Supports de partage des connaissances et expériences
- Réalisation d'outils prévisionnels et transférables

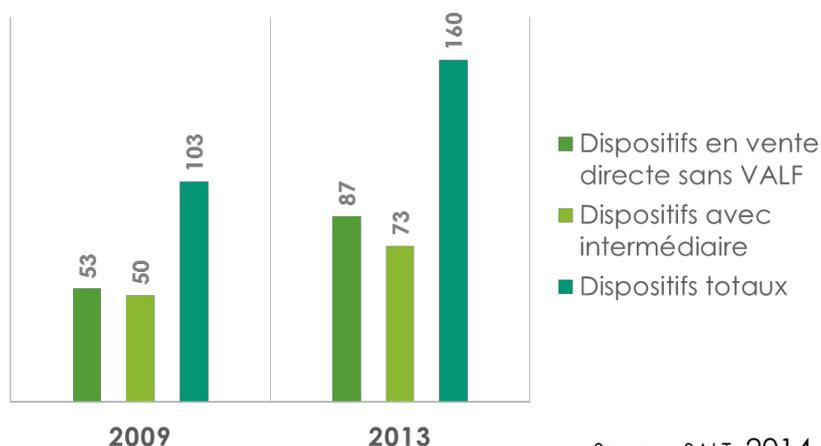
Source: Guide SALT, 2010

En 2014, la méthode SALT a pu être révisée et approfondie. L'application sur Rennes métropole a permis de mettre en évidence une réelle croissance du nombre de dispositifs en circuits courts, toutes modalités confondues. L'exhaustivité du recensement n'est toutefois rarement atteignable pour l'ensemble des modalités (Cf. encart sur la méthode SALT).

En termes de résultats, comme le montre le graphique ci-dessus, vente à la ferme mise à part, le nombre total de dispositifs a cru de 55%, de 64% pour ceux en vente directe, et de 46% pour ceux intégrant un intermédiaire (commerçants détaillants, e-commerce, restauration collective et commerciale), en quatre ans. Ces évolutions globales semblent confirmer les tendances actuelles des dynamiques en circuits courts et l'intérêt de proposer des démarches en faveur de leur développement.

Lorsqu'on s'intéresse aux modalités, ce sont les paniers et AMAP ainsi que les marchés, pour la vente directe, qui ont le plus augmenté, avec une croissance respectivement de 94% et 53%, en quatre ans. S'agissant de la vente avec intermédiaire, le nombre de restaurants commerciaux intégrant des produits issus directement des producteurs a augmenté de 48% et les dispositifs d'e-commerce ont, quant à eux, doublé.

Recensement global du nombre de dispositifs (sans la Vente A La Ferme (VALF)) sur Rennes métropole (non exhaustif)

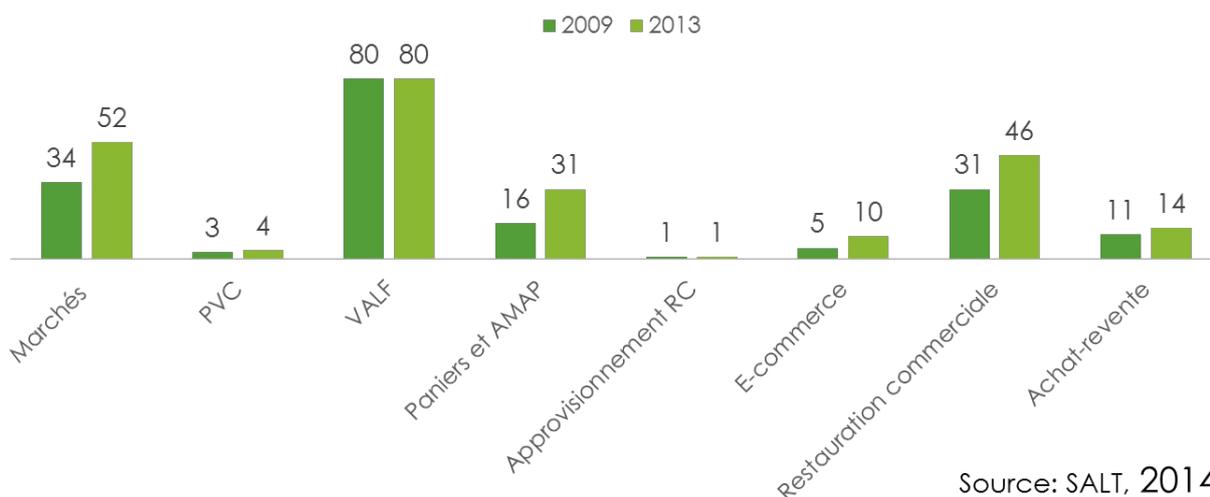


Source: SALT, 2014

METHODE SALT - RECENSEMENT PAR MODALITÉ

S'agissant de la vente directe, le recensement peut s'appuyer sur les réseaux accompagnant et communiquant sur les producteurs qui commercialisent en circuits courts. C'est le cas par exemple de certains circuits agrotouristiques qui donnent une visibilité aux producteurs qui font de la vente à la ferme. Les intermédiaires en circuits courts sont moins visibles et leur recensement nécessite bien souvent une prise de contact avec eux. De plus, il semblerait que les modalités concernées soient en pleine évolution, ce qui complexifie d'autant plus leur identification. L'ensemble des détails de la méthode de recensement par modalité est disponible auprès de la FR CIVAM Bretagne.

Recensement des modalités sur Rennes métropole (non exhaustif)



Source: SALT, 2014

Il ne s'agit pas seulement d'un plus grand nombre de dispositifs mais d'une diversification des formes qu'ils prennent. A titre d'exemple, sur Rennes métropole, la croissance du nombre de marchés est impulsée par l'augmentation des marchés ayant lieu l'après-midi, qui étaient au nombre de 5 en 2009 et de 16 en 2013. Pour les paniers et AMAP, la montée en puissance de la modalité s'est opérée en grande partie grâce aux créations d'AMAP, à partir de 2006. Cette observation est d'autant plus avérée en dehors du centre de ville de Rennes, où les dispositifs en AMAP sont les plus nombreux, avec la plus forte croissance.

D'autre part, les circuits courts intégrant un intermédiaire semblent principalement croître grâce à l'augmentation du nombre de restaurateurs commerciaux s'approvisionnant tout ou en partie en circuits courts.

Par ailleurs, parmi ces restaurateurs, différents degrés d'implication dans les circuits courts peuvent être relevés suivant les services et l'offre proposés.

Sur cette base de recensement ont pu être évalués le chiffre d'affaires et l'emploi générés par les modalités identifiées. Le tableau suivant présente les résultats qui ont été obtenus à la suite de la réactualisation des données sur Rennes métropole. Ainsi, les ventes en circuits courts, qui avaient été évaluées entre 12 et 20 millions d'euros en 2009, sont comprises, en 2013, entre 17,2 et 32,3 millions d'euros. S'agissant des emplois, au moins 263 étaient générés par les circuits courts en 2009. Il n'y en aurait pas moins de 469 en 2013.

Chiffre d'affaires et emplois générés par les circuits courts sur Rennes métropole

Modalités	Valeur des ventes (en millions d'€)		Part dans les ventes en circuits courts		Nombre d'emplois	
	2009	2013	2009	2013	2009	2013
Année	2009	2013	2009	2013	2009	2013
Marchés de plein vent	4,5 à 10	7,8 à 16,9	39% à 51%	45% à 52%	110 à 230	203 à 289
Points de vente collectifs	2,7	2,9	14 à 23%	9% à 19%	60	71,4
Vente à la ferme	1,2 à 1,5	1,4 à 4,1	8% à 10%	1% à 13%	15 à 30	53,6 à 151,8
Paniers et AMAP	0,5	1,1	Environ 3%	3% à 7%	8	68,9
Restauration collective	0,1	0,2	Environ 1%	1%	5	5,8
Restauration commerciale/Commerçants	2,9 à 5,0	3,6 à 6,8	25%	21%	65 à 110	51,7 à 96,7
E-commerce		0,2 à 0,3		1%		13,3
TOTAL	12 à 20	17,2 à 32,3	100%	100%	263 à 445	469 à 698

Source: SALT, 2014

Après synthèse des résultats, l'évaluation montre que les marchés de plein vent restent la modalité qui génère le plus de ventes sur le territoire de Rennes métropole. En dépit des réalités perçues, il semblerait que ces modalités, historiquement parmi les plus anciennes formes de commercialisation en circuits courts, remportent le plus grand succès auprès des consommateurs et des producteurs.

Les points de vente collectifs correspondent, quant à eux, à des modalités qui représentent de forts investissements pour les producteurs et nécessitent un pas de temps plus important pour générer des chiffres d'affaires et emplois conséquents. Cela peut notamment expliquer la croissance plus lente de cette modalité.

Selon ces résultats, les paniers et AMAP génèrent un nombre d'emplois notablement plus élevé que ne l'indique leur part dans le chiffre d'affaires total. Ces modalités auraient donc un contenu en emploi par euro dépensé très favorable, qui pourrait être lié à la surreprésentation des productions maraîchères. Enfin, les estimations relevant de la vente à la ferme présentent encore une incertitude forte du fait de la très grande variabilité des résultats entre les types de productions.

Enfin, il est délicat d'estimer des évolutions futures. Néanmoins, ces données traduisent un développement incontestable des dynamiques en circuits courts.

Un des objectifs de la recherche action étant de favoriser le développement de stratégies locales, la méthode présente une certaine transférabilité, d'un territoire à l'autre. Il est alors possible de la mettre en œuvre dans des projets d'acquisition de connaissances sur les circuits courts mais aussi de développement de l'offre locale ainsi que sa mise en relation avec la demande.

Si le cadre de la méthode ne permet pas de rendre compte avec précision de la réalité territoriale, il permet en revanche de considérer la diversité des initiatives et de leurs impacts grâce à une approche transversale. La méthode SALT peut constituer un réel outil pour les agents de développement au service du développement local. Plusieurs exemples d'utilisations, à diverses échelles, sont proposés ci-dessous.

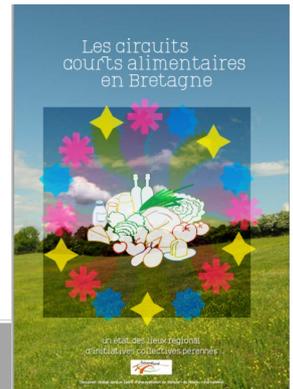
Exemples de mobilisations de l'approche SALT sur les territoires



Plaquette disponible en téléchargement sur http://www.civam-bretagne.org/files/fil_bd/CC/Etatdeslieux_Circuits_courts_web.pdf

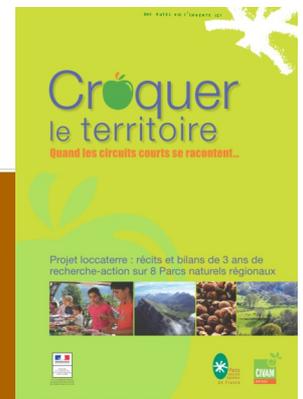
Etudes et outils thématiques

- Réalisation de **fiches techniques** ou d'**outils de pilotage** pour permettre la diffusion des connaissances et leur appropriation sur les territoires
- Cartographie des **initiatives collectives** à l'échelle de la Bretagne (2013)



Projet LOCCATERRE 2010-2012

- Projet national, impliquant les **Parcs Naturels Régionaux (PNR)**
- Etude des **stratégies et trajectoires** en circuits courts sur des territoires
- Identification des **freins et leviers** au développement des circuits courts pour faciliter leur organisation



Récits et bilan du projet LOCCATERRE disponible en téléchargement sur <http://www.pnr-armorique.fr/Access-directs/Actualites/Croquer-le-territoire-quand-les-circuits-courts-se-racontent>



Projet DEAL 2013-2015

- Projet européen Développement Economique par l'Alimentation Locale (DEAL), impliquant la **Normandie, la Bretagne et le Royaume Uni**
- Objectif de **facilitation** de mise en relation de l'offre et la demande pour favoriser le **développement de l'économie** alimentaire locale

Réalisation de fiches de partage d'expériences. Ci-contre, exemple pour la restauration collective. Site officiel du projet: <http://deal-project.eu>



Cette méthode est issue du projet de recherche-action SALT. Un premier guide à destination des agents de développement et des agriculteurs a été publié en 2010.

Ce rapport propose une révision de la méthode SALT, au service de l'observation des dynamiques des circuits courts à l'échelle des territoires. Une application a pu être réalisée sur Rennes métropole, en partenariat avec AGROCAMPUS OUEST. La réactualisation des impacts socio-économiques des circuits courts sur le territoire est présentée dans ces pages.



Remerciements

Aux membres du Comité de Pilotage qui ont participé à la révision de la méthode: Marion Diaz (AGROCAMPUS OUEST), Anne-Laure Cattelot (Conseil Général 22), Gilles Maréchal (FR CIVAM Bretagne AMAR), Guy Durand (AGROCAMPUS OUEST), De Verdellan Sophie (Chambre d'Agriculture 35), Odile Castel (Université Rennes 1), Catherine Darrot (AGROCAMPUS OUEST) et Pascal Verdier (Rennes métropole).

Rédaction et conception

FR CIVAM Bretagne, Noémie Legrand

Document réalisé à l'aide de Scribus, logiciel libre, septembre 2014.

Crédit photo

Les photos utilisées proviennent des fonds personnels des utilisateurs ou de leur site internet.

Pour plus d'informations

FR CIVAM Bretagne

17 rue du Bas Village CS 37725
35577 CESSON SEVIGNE

blaise.berger@civam-bretagne.org
www.civam-bretagne.org